Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1911)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

que sous l'effet de la crue extraordinaire de la plupart des cours d'eau qui s'y jettent, nos prinuipaux lacs ont accusé, en janvier, des niveaux extraordinairement élevés et tout à fait inusités pour la saison.

Le Lac Léman est monté à Villeneuve (21-22 janvier) à la cote P. N. — 1,10, supérieure de 20 cm. au niveau réglementaire maximum (P. N. — 1,30) et de *40 cm.* à l'étiage ordinaire de janvier (P. N. — 1,50).

Les lacs du Jura accusèrent à la même époque les niveaux max. ci-après :

Lac de Bienne	21 janvier	= 433,80 m.	(cote régl.	434,02 m.).
» Neuchâtel	25 »	= 433,82 »	»	434,12 »
» Morat	22 »	= 434,62 »	»	435,16 »

(A suivre).

L'industrie suisse des machines et son développement [1].

C'est dans la Suisse allemande et dans l'industrie des textiles qu'on trouve les premières traces d'installations mécaniques. Le Directoire commercial de St-Gall fit installer, en 1799, par des mécaniciens anglais, la première filature mécanique, outillée au moyen de machines anglaises. A cette époque, la Suisse était entièrement tributaire de l'Angleterre pour tout ce qui concernait l'industrie des machines. Cette espèce de sujétion n'allait pas sans inconvénients de toute sorte et il était naturel que les filateurs cherchassent à s'en libérer. Les mécaniciens des filatures s'appliquèrent à effectuer eux-mêmes les réparations, alors très fréquentes, des machines, puis ils en construisirent certains organes et finalement se risquèrent à construire la machine de toutes pièces. On voit ainsi apparaître, dans la filature même, un véritable atelier pour la construction des machines ; le propriétaire de la filature, qui s'était d'abord borné à ne fabriquer des machines que pour son propre usage, ne tarda pas à en livrer à des tiers et à développer ainsi une industrie qui n'avait été jusque là que très secondaire. Deux grandes fabriques de machines furent créées de cette façon, celles de *Escher, Wyss & Cie*, à Zurich, et *J.-J. Rieter & Cie*, à Winterthour.

L'industrie suisse des machines subit dès sa naissance le contre-coup des événements politiques survenus dans les états de l'Europe. Ce fut tout d'abord le blocus continental, qui empêcha pendant quelque temps l'Angleterre d'inonder le marché européen de ses produits et fut de ce fait avantageux à la jeune industrie suisse. En 1848, la nouvelle constitution centralisa les pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral. La circulation intérieure fut facilitée par la suppression des redevances, souvent considérables, que les cantons prélevaient à l'entrée sur leur territoire. Jusqu'à cette date, la Confédération n'avait jamais eu vis-à-vis de l'étranger un système douanier bien arrêté. Il s'agissait d'en créer un. C'est alors que naquit le conflit qui devait se prolonger, à l'état plus ou moins latent, pendant bien des années, entre les producteurs de fer, propriétaires de hauts-fourneaux et les fabricants de machines, ceux-ci ayant tout intérêt à ce que les droits d'entrée fussent aussi bas que possible, tandis que ceux-là prétendaient s'aider de tarifs protecteurs dans leur lutte, il est vrai très difficile, contre la concurrence étrangère. Signalons, à la même époque, la construction des premiers chemins de fer qui favorisa puissamment le développement de l'industrie suisse.

La période 1850 à 1870 est caractérisée par l'abandon, dans la plupart des états européens, des tarifs protectionnistes. Le résultat en fut une augmentation considérable de l'exportation des machines suisses, qui passa de 20 000 quintaux en 1850 à 50 000 quintaux en 1869 et 95 000 quintaux en 1873. Nous arrivons à la crise de 1873, suivie du retour des états européens (exception faite de l'Angleterre) au système protectionniste. L'industrie suisse des machines n'eut pas trop à souffrir de ces événements et nous voyons, dès 1878, l'exportation en voie continuelle d'augmentation. Ainsi, en 1878, 94 192 quintaux ; en 1881, 142 481 ; en 1884, 204 863. Dès 1880, la construction des machines électriques fut l'objet d'une activité de plus en plus grande, mais pas toujours très raisonnée. Les fabriques de machines se hâtèrent d'adapter leurs installations aux besoins de la nouvelle industrie, des établissements nouveaux furent créés et on construisit avec une ardeur fébrile, comme si l'Europe entière dût être électrifiée du jour au lendemain. Il en résulta naturellement une crise que les grands établissements supportèrent d'ailleurs sans trop de difficulté.

Quant aux hauts-fourneaux, ils s'étaient éteints l'un après l'autre devant la concurrence étrangère ; un seul est encore en activité : c'est celui de Choindez.

Voilà, résumée à grands traits, l'histoire de l'industrie des machines en Suisse. L'ouvrage de M. Lincke, basé sur la documentation la plus étendue et la plus minutieuse, contient une foule de renseignements statistiques d'un très grand intérêt. Après avoir fait l'historique des principaux établissements de notre pays, l'auteur étudie l'état actuel de l'industrie des machines en Suisse et la situation qui lui est faite par les différents traités de commerce conclus depuis 1906. Ces traités sont, comme on sait, à tendance protectionniste et notre industrie ne devra pas ménager ses efforts si elle tient à développer son exportation. Parmi les moyens que M. Lincke préconise dans ce but, citons l'action des intéressés, appuyée par le gouvernement et par un corps consulaire mieux approprié aux besoins du commerce et de l'industrie, l'institution d'un office spécial chargé d'étudier l'état des marchés dans les pays étrangers, une plus grande participation des banques et des financiers aux entreprises industrielles ; enfin, dans certains cas, la formation de cartels entre fabricants de machines.

Tel est, sèchement analysé, le bel ouvrage de M. Lincke, véritable monument à la gloire de notre industrie nationale.

H. D.

[1] *Die schweizerische Maschinenindustrie und ihre Entwicklung in wirtschaftl. Beziehung*, par le Dr B. Lincke. — Huber & Cie, éditeurs, à Frauenfeld.

Routes incompressibles et sans poussière.

Le service de la voirie de la ville de Lausanne soumet à des essais un nouveau procédé d'aménagement des routes dû à M. C. Vinzio.

La chaussée est constituée par un fond de sable supportant une couche de cailloux plats, surmontée elle-même par une couche de béton, formé de scories, de sable et de ciment à prise lente.